



INFORMATION

action

SERVICES . LIVRE c.f.d.t.

BULLETIN

DU

MILITANT

N° 1

Oct.-Nov. 1968

SOMMAIRE

- Editorial : Salut à l'aventure
- Vie fédérale : Nos rendez-vous
- L'intervention fédérale au comité national :
Oui au mouvement de mai
- L'expansion, c'est vous
- La participation du général !
- Une section démarre

INFORM'ACTION

1^{re} ANNEE

Publication bimestrielle

Le numéro : 0,70 F

Abonnement annuel (6 numéros) : 3,50 F

Par 5 abonnements groupés, l'abonnement : 3 F
au C.C.P. 933-47 Paris



Rédaction - Administration :
FEDERATION DES SERVICES - COMMERCE - CREDIT
26, rue Montholon - Paris (9^e)
Tél. : 878-91-03 - 526-63-09



*Pour les changements d'adresse, joindre la dernière
bande et 2 timbres.*



Le Directeur de la publication : H. LESIRE-OGREL
Imprimerie Artésienne, 62 - Liévin

DES OUTILS

au service des militants et sections syndicales

Le développement et la consolidation des nouvelles et anciennes sections supposent un effort d'organisation et de formation.

Pour faciliter ce travail l'économat dispose du matériel suivant :

- Le carnet de collecteur complet ;
- « Tu es collecteur » ;
- « Ce qu'il faut savoir » ;
- Fiches pour fichier d'adhérents ;
- Tableau « Situation de collectage » ;
- Fiche de position de collecteur ;
- Plaquette « Tu es syndiqué » ;
- « Eléments de pratique syndicale » ;
- « La constitution d'un syndicat » ;
- Dossier « Pièces officielles pour syndicat » ;
- Le cahier de section ;
- Dossier de travail : connaître l'entreprise ;
- Le comité d'entreprise (nouvelle édition) ;
- Eléments pour une politique syndicale ;
- Le délégué du personnel (nouvelle édition) ;
- « Histoire du Mouvement Ouvrier ».

Ce matériel est à commander à l'économat à l'aide des bons de commandes et en payant d'avance.

L'Economat sera également présent aux Congrès Fédéraux de ROUEN et de PRAZ-SUR-ARLY.

Salut à l'aventure

Depuis un an déjà, l'équipe fédérale nourrissait le projet de fournir aux militants de notre fédération « Services - livre » un outil de base efficace, sous forme d'un bulletin maniable, aux rubriques facilement classables, répondant à leurs besoins.

Grâce aux suggestions de nombreux militants, qui ont bien voulu répondre à notre enquête, nous sommes parvenus aujourd'hui au stade de la réalisation.

Ce bulletin est par ses rubriques une œuvre collective : elles répondent aux vœux souvent exprimés :

- 1°) Informations fédérales (vie, activités, positions) ;
- 2°) Informations économiques et sociales ;
- 3°) Pratique syndicale ;
- 4°) Informations de politique générale ;
- 5°) Informations juridiques ;
- 6°) Informations confédérales ;
- 7°) Informations internationales ;

Revenant, en principe, dans chaque numéro elles vous permettront un classement rationnel.

L'une ou l'autre de ces rubriques pourra être occasionnellement laissée de côté au profit d'un sujet d'actualité prioritaire.

Nous désirons aussi que ce bulletin soit œuvre collective dans son contenu, et nous demandons à chacun d'entre vous de nous communiquer des faits de vie syndicale, d'action, ou de conditions de travail pouvant nourrir en particulier la rubrique « Pratique Syndicale ».

Inform'action est en rodage...

« Ce n'est qu'un début », le bulletin sera ce que vous désirez qu'il soit, votre critique et vos suggestions en assureront l'amélioration et le dynamisme.

Son ambition est de servir tous les responsables grâce à un dialogue permanent et un échange efficace entre tous les militants de votre fédération.

Nous lui souhaitons bonne route.

Jacqueline VANDAMME

NOS RENDEZ-VOUS

9-10 ET 11 NOVEMBRE : ROUEN...

Congrès Fédéral du Livre-Papier-Carton

30 NOVEMBRE, 1er ET 2 DECEMBRE : PRAZ-SUR-ARLY...

Congrès Fédéral Services, Commerce, Crédit

Chacun de ces deux congrès sera un congrès différent de ce qui était prévu, et enrichi des événements du mois de mai.

● **LES JEUNES ET LES NOUVEAUX Y ONT LEUR PLACE**

Les jeunes et les nouveaux militants, les nouvelles militantes doivent y participer pour apporter ce qu'ils ont vécu durant les événements et prendre contact avec leur fédération.

● **LA PREPARATION**

Le congrès doit être préparé en équipe à l'aide des rapports, des questionnaires et surtout de l'expérience de l'action du mois de mai.

Il faut également voir la préparation matérielle : inscriptions, financement, déplacements, etc. (Voir circulaires aux syndicats).

Les syndicats doivent bien sûr retourner les pouvoirs afin que les votes du congrès soient l'expression de tous les syndiqués de notre fédération.

● **TOUTES LES SECTIONS REPRESENTÉES**

Directement ou indirectement, toutes les sections doivent être représentées au congrès et doivent donc donner leurs avis, leurs réflexions et positions.

● **TOUS LES MILITANTS ET ADHERENTS CONCERNES**

Les positions que les délégués prendront au congrès au nom du syndicat doivent être discutées et préparées en équipe de militants et d'adhérents.

● **AVEC LES TRAVAILLEURS**

Profitons de ce congrès national pour :

- populariser nos objectifs ;
- discuter avec les travailleurs,
- provoquer l'adhésion,
- organiser la section et partager les responsabilités,

UN CONGRES TRES IMPORTANT :

- par l'apport de ce que nous avons vécu ensemble ;
- par le souffle passé à travers notre lutte,
- par la pratique de la démocratie sur le tas,
- par la confrontation des résultats,
- par la participation nombreuse des jeunes et nouveaux militants.

Chacun de nos deux congrès doit être un grand événement pour tous les adhérents anciens et nouveaux.

Il doit aussi avoir une répercussion et susciter un intérêt chez tous les travailleurs de nos professions qui, dans la période actuelle reconnaissent que les revendications prioritaires, l'orientation de l'action et le dynamisme de notre organisation représentent un espoir pour l'ensemble des travailleurs.

L'intervention fédérale au Comité National

Oui, au mouvement de Mai

Nous vous communiquons ci-dessous l'intervention faite au nom de la Fédération regroupée (Services-Livre) au Comité National qui s'est tenu les 27 et 28 septembre 1968.

Qu'est-ce que le Comité National ?

C'est l'instance où se rencontrent les responsables C.F.D.T. des Unions Départementales (plan géographique) avec les responsables des Fédérations (plan professionnel : ex. : Fédération Métallurgie, textile, etc.).

Le Comité National est réuni tous les 6 mois pour faire le point de la situation et contrôler l'activité de la C.F.D.T.

Voici donc l'analyse des événements de mai-juin faite par notre conseil fédéral et présentée en son nom par Jacqueline VANDAMME au Comité National.

Cette analyse est **positive** quant aux événements et à la conduite de notre organisation.

Elle est **optimiste** quant à l'avenir.

Il nous apparaît qu'au-delà des moyens d'expression et de la phraséologie étudiante, nous avons retrouvé en mai les idées mûries depuis quelques années à l'intérieur de la C.F.D.T. : celle de liberté syndicale, de contestation, de responsabilité, etc.

Nous avons reconnu dans l'action étudiante un visage qui était le nôtre, mais que nous ignorions parfois : d'autres nous l'ont fait découvrir.

Voici les aspects positifs que nous relevons dans ces événements.

■ LES SYNDICATS SONT REVIVIFIES :

Ils sont renforcés par des couches d'adhérents nouveaux qui ne viennent pas à la C.F.D.T. pour recevoir, mais pour agir, qui prennent des initiatives, qui sont mûrs politiquement, et militants.

■ L'ELAN SPONTANE qui a marqué l'action pendant ces événements est typique des masses d'adhérents qui nous ont rejoints.

Il faudra ne pas les décevoir, leur offrir un style de syndicalisme qui corresponde à leurs besoins, repenser nos structures pour qu'elles ne risquent pas d'être pesantes mais au contraire favorisent l'action dans la spontanéité.

■ LES TRAVAILLEURS ONT DECOUVERT DE NOUVELLES TECHNIQUES D'ACTION.

Jusque là, ils se battaient dans la légalité, ou aux franges de celle-ci (grèves avec ou sans préavis, etc...).

Les étudiants, qui n'étaient pas conditionnés par cette habitude nous ont donné l'exemple d'une action dure et violente, payante.

A partir de là, les travailleurs ont perçu qu'il est possible de ne pas plier devant une répression violente et qu'on peut s'engager dans une action sortant délibérément de la légalité : ils ont ainsi, dans les faits, remis en cause leur style de lutte.

Les militants ont aussi découvert de nouvelles méthodes de travail de masse : l'intérêt des contacts directs, par petits groupes, et aussi la liberté d'allure et d'expression amenée par les nouveaux adhérents.

■ UN PHENOMENE D'OUVERTURE :

Des adhérents et militants venant d'horizons divers arrivent à la C.F.D.T. : dans le mouvement, on commence à admettre cette réalité.

La C.F.D.T. commence à devenir, dans les faits, la Centrale Démocratique que nous voulions construire, ouverte à tous les courants.

Ce qui suppose, pour notre Centrale, qu'elle tienne compte des adhérents nouvellement intégrés, qu'elle se nourrisse de leur apport.

Il ne doit pas y avoir un phénomène d'intégration à sens unique, de ces nouveaux adhérents à la C.F.D.T., mais aussi de la C.F.D.T. à eux.

Enfin, il nous apparaît que la C.F.D.T. s'est revalorisée pendant ces événements ; elle s'est révélée à beaucoup comme une Centrale syndicale « possible ».

En conclusion, nous pensons que nous ne devons pas nous octroyer un brevet d'autosatisfaction car, nous avons été surpris en mai ; il y a eu un décalage au départ entre notre centrale et la pointe des travailleurs, nous n'avions pas perçu l'intensité du mécontentement des travailleurs, nous cherchions en vain un détonateur, et ce détonateur, d'autres l'ont trouvé.

La C.F.D.T. a répondu, elle a pris de bonnes décisions, mais à aucun moment, elle n'a entrepris de déclencher le mouvement de masse.

Il faudra donc qu'à l'avenir, nous soyons spontanés, que nous précédions la spontanéité des masses à partir d'un travail intense d'information et de vulgarisation des objectifs et positions C.F.D.T., à partir aussi du dialogue avec les masses.

Il nous faudra aussi être accueillants aux nouveaux, à leur genre, à leur style d'action, à leur spontanéité.

Il nous faudra adapter nos structures, qu'elles ne soient pas un carcan.

Adapter aussi la formation des militants : ne pas tendre simplement à apprendre aux nouveaux ce que nous sommes, mais recevoir d'eux, faire échange de formation, d'enrichissement.

Il faut aussi creuser notre idéologie : nous ressentons en commun des choses importantes, nous n'arrivons pas à les systématiser ; un effort d'approfondissement est indispensable en ce domaine.

Il nous faut à la fois approfondir et aller de l'avant.

Il ne suffit plus d'être dans le vent, il nous faut être le vent.

Les débats du Comité National sont largement rapportés dans « Syndicalisme hebdomadaire » n° 1 207 du 3 octobre 1968.

Nous engageons vivement tous les militants à en prendre connaissance.

L'EXPANSION C'EST VOUS !

Voilà ce que disent des affiches gouvernementales actuelles, celles qui nous ont déjà prévenu que « la publicité était le fer de lance de l'expansion » et avant encore que « produire n'était rien, vendre était tout ».

Qu'y a-t-il derrière ces affiches, derrière les millions dépensés en publicité - propagande.

D'abord la rupture délibérée avec une politique économique dirigée. Quand on proclame que produire n'est rien, vendre c'est tout, on admet que c'est le marché qui guide la production, on admet qu'il n'est pas question d'utiliser l'économie au service des hommes, de fabriquer certains produits plutôt que d'autres parce qu'ils correspondent mieux au mode de vie souhaitable. On admet que les forces du marché sont prédominantes, on admet qu'on produira exclusivement ce qui est rentable, que seule la demande solvable a un sens et que l'autre, la grande demande muette, celle qui ne peut pas s'exprimer en billets de banque et qui ne peut que crier dans la rue ne sera pas satisfaite.

Ensuite l'importance que le gouvernement actuel attache (ou semble attacher selon les goûts) aux circuits de distribution.

Au risque d'être absorbé par ses concurrents européens ou américains un trust français doit certes tenter de produire dans de bonnes conditions, mais il doit aussi s'assurer que ses produits sont vendus au consommateur dans de bonnes conditions.

Il a donc intérêt à pousser à la concentration du commerce. Les augmentations de salaire à la production de juin sont donc d'une certaine façon à l'origine de cette offensive pour la réforme des circuits commerciaux.

Expliquons-nous un peu mieux :

Le gouvernement, en tant que porte-parole de puissants groupes d'intérêt ne peut laisser les augmentations, souvent brutales, de salaires de juin se répercuter **INTEGRALEMENT** sur les prix. Certes il y a et il y aura encore hausse des prix. Mais, et quoi qu'on en dise dans certains milieux, si ces prix augmentaient de 10 % comme

les salaires, les entreprises françaises auraient d'importantes difficultés à se maintenir en face de leurs concurrents étrangers.

La politique gouvernementale et patronale doit donc, d'une part limiter ou revenir le plus possible sur les hausses de salaires accordées.

D'autre part s'attaquer, pour le modifier, au maillon le plus faible de la chaîne qui relie la matière première au consommateur et ce maillon est actuellement le commerce.

Pour limiter l'importance des augmentations de salaires le retour de bâton ne s'est guère fait attendre ; la mesure à tourner était l'augmentation du SMIG. C'est celle-ci qui dans les secteurs comme les Services et le Commerce a eu le plus d'importance. Décidée nationalement elle a été, au début du moins, appliquée partout, même dans les plus petites entreprises, même dans celles où les organisations syndicales étaient inexistantes.

L'ambiance générale y poussait trop, il était difficile pour un patron de s'y soustraire. La mesure législative demeure. Il s'agit maintenant de la tourner. Les moyens employés sont nombreux et d'autant plus efficaces que les organisations syndicales, sont, soit encore jeunes, soit même qu'elles n'aient pas réussi à démarrer en juin. La plus simple consiste en une réduction des effectifs suivis d'une augmentation des horaires sans augmentation de salaires : les 45 h payées 42 commencent à proliférer. Les syndicalistes font d'ailleurs toujours partie des premières charrettes de « compression de personnel » consécutives à la difficile situation financière de l'entreprise. D'autres font les frais d'une réduction sinon suppression des primes diverses qui avaient pu être accordées dans le passé et qui, accordées et non négociées, dépendent en fait du bon vouloir des patrons.

Quant à la modification des circuits commerciaux et au développement de la vente en centres commerciaux ou grands magasins, elle sera plus difficile à atteindre. Le soutien aux centres Leclerc en était déjà l'expression. « L'expansion c'est vous » continue cette offensive. Il est bien évident que le personnel des organismes de vente n'a aucunement été consulté dans cette affaire et qu'il fera en partie les frais de cette politique, nous avons déjà l'ouverture jusqu'à 10 h du soir un jour par semaine.

A quand l'ouverture ininterrompue ?

J. MAGAUD

ALERTE !

L'engourdissement guette.

Assumons les responsabilités que nous avons prises.

Participons tous aux commissions qui « stagnent ».

Réunissons nos conférences.

Réveillons le conseil qui ronronne.

Soutenons la Commission paritaire et exigeons d'elle plus de publicité.

Que les indifférents, les abstentionnistes prennent conscience. L'ACTION CONTINUE !

La participation du Général!

1°) UNE ENTREPRISE, C'EST :

- des **hommes** qui y travaillent ;
- un **capital** initial qui a permis d'acheter ou de louer terrain, locaux, machines, etc., ou certains de ces éléments seulement ;
- un **but** : la production (qu'elle soit matérielle ou intellectuelle) ;
- une **clientèle** qui permet d'écouler la production et d'en tirer une rémunération ;
- des **profits** résultant de la différence entre le prix de vente et les coûts des différents éléments aboutissant à la production.

2°) LE SYSTEME CAPITALISTE...

... signifie la primauté du capital.

Ceux qui apportent le capital initial ont :

- la propriété de l'entreprise ;
- les profits ;
- le pouvoir de décider de l'orientation, de l'avenir de l'entreprise, le droit de commander à tous ceux qui travaillent.

Dans notre système, **cette primauté est absolue** :

— les détenteurs du capital ont **toute** la propriété et les salariés n'ont rien, **tous** les profits et les travailleurs n'ont que leur salaire, **un pouvoir total** de décision et de donner des ordres (droit d'organiser l'entreprise, pouvoir disciplinaire, droit de licencier même sans motif, etc.). Les salariés sont « subordonnés ».

Exemple : ce qui vient de se passer chez Citroën. La direction a eu une mauvaise gestion, elle a négligé la recherche (pas de modèles nouveaux depuis des années), l'exportation, elle a obtenu des crédits de l'Etat, mais n'a pas tenu ses engagements en contrepartie. Elle a méprisé la liberté de ses salariés en menant une lutte terrible contre les syndicats. Mais au moment où tout va mal, de par sa faute, la famille Michelin, propriétaire, est libre de prendre ses décisions dans son seul intérêt.

Le sort des 50 000 salariés passe au second plan, l'intérêt régional ou national est négligé, la majeure partie de l'industrie française de camions risque de disparaître.

Mais personne ne peut aller contre la primauté des capitalistes. Même le gouvernement est sans moyen d'action (du moins, il ne veut pas utiliser les moyens en son pouvoir, tel que la nationalisation, parce qu'il est fondamentalement favorable à l'entreprise capitaliste et que ce serait se contredire lui-même).

Citroën est un cas remarquable, mais à côté, combien d'entreprises où le patron est libre de ses décisions même si elles sont contraires aux intérêts des travailleurs où à l'intérêt général ?

3°) LES GRAVES INCONVENIENTS DES MECANISMES CAPITALISTES

ont entraîné des tentatives de changement soit **révolutionnaires** (socialisme) soit **réformistes**.

4°) DANS UN SYSTEME SOCIALISTE :

— La propriété n'est plus celle des détenteurs de capitaux, mais de l'Etat ou de diverses collectivités (régions, communes, coopératives, trusts publics, etc.).

— Le capital n'est plus un moyen de propriété et de pouvoir, mais un simple instrument de fonctionnement.

— Le pouvoir de décider et de commander appartient soit à des responsables nommés par en haut (socialisme d'Etat, type russe), soit à des délégués élus par les travailleurs de l'entreprise (autogestion). De multiples mécanismes mixtes, plus ou moins proches de l'autogestion pouvant être imaginés (Yougoslavie, Cuba, etc.).

Il y a bien une différence fondamentale de structures. Elle suppose une modification du pouvoir et du régime politique.

**

5°) **DANS LES PAYS OCCIDENTAUX**, les tentatives pour briser le système capitaliste et aboutir à une construction de type socialiste ont échoué jusqu'à présent ou elles n'eurent qu'une influence très faible sur le régime économique :

exemple : mise sous propriété de l'Etat (S.N.C.F., grandes nationalisations. Echec, parce l'Etat et les mécanismes de l'économie sont restés profondément capitalistes),

exemple : coopératives de consommation, de production, communautés de travail. Echec, car si elles résolvent quelques cas particuliers, leur influence a été trop faible pour peser sur ces mécanismes,

exemple enfin : les Comités d'entreprise. Echec en large partie, car dès le départ l'autorité absolue de l'employeur était maintenue ce qui a réduit les Comités à un rôle d'information plus ou moins vague et à la gestion des œuvres sociales.

◆ L'ESSENTIEL POUR LES PATRONS :

6°) **DANS LES MILIEUX PATRONAUX** (ou aussi chez les Pouvoirs publics), attachés à la « libre entreprise », des propositions de réforme ont été faites.

But : offrir quelques améliorations et compensations aux salariés pour éviter qu'ils ne mettent en cause les bases du système capitaliste. Comprenant que devant le sort des travailleurs, face à leur aspiration à plus de liberté, il faut lâcher quelque chose, les promoteurs de ces propositions cherchent à sauver ce qui est l'essentiel pour eux : leur pouvoir dans l'entreprise en sacrifiant un peu sur les formes et sur les profits (profits qu'ils cherchent à maintenir et à augmenter par ailleurs par une gestion plus moderne).

C'est dans ce cadre que se situent les nombreuses propositions faites depuis 20 ans, et dont la plupart proviennent de milieux gaullistes :

— l'association Capital-Travail annoncée dès 1947 par le général de Gaulle et proposée en 1952 par MM. Soustelle et Capitant ;

— l'intéressement des travailleurs à l'entreprise (ordonnances de 1959 et 1967) ;

— enfin l'actuelle campagne en faveur de la participation.

◆ LES POINTS COMMUNS :

Toutes ces propositions ont les points communs suivants :

a) En ce qui concerne les **profits**, elles aboutissent à octroyer aux salariés une part des bénéfices sous forme de primes venant s'ajouter au salaire proprement dit.

b) Parfois, une partie du capital (actions) est attribuée progressivement aux salariés, mais toujours représente une petite part du capital. Ainsi, on cherche à attacher les salariés à l'entreprise en les rendant propriétaires de quelques actions, mais en faisant en sorte que le total soit faible pour qu'ils ne puissent peser sur les décisions.

c) Amélioration de l'information sur l'activité économique et la situation financière de l'entreprise, non pas tellement pour avoir l'opinion des salariés, mais pour leur faire prendre conscience que leur intérêt se confond avec celui de l'entreprise et la prospérité de celle-ci.

d) **Dans toutes ces propositions, l'autorité unique du chef d'entreprise, tant en ce qui concerne la direction que la gestion et sa responsabilité exclusive, ne sont pas mises en cause, mais bien au contraire réaffirmées avec force.**

Certains ont pu croire, à travers les déclarations de juin du général de Gaulle sur la participation, que son intention était de modifier la répartition des responsabilités dans l'entreprise. C'était oublier l'essentiel : le souci de sauvegarder les mécanismes capitalistes et non les détruire. Affirmer l'autorité dans l'entreprise comme on le fait dans l'Etat. D'ailleurs le Premier-Ministre, M. Couve de Murville, a récemment réaffirmé que **la participation c'était seulement « l'intéressement aux profits et l'information »** et que l'autorité patronale resterait intacte. Un redressement des cours de la Bourse a salué cette déclaration et il suffit de lire les journaux financiers pour constater que les milieux d'affaires n'ont plus de crainte à ce sujet.

e) Parfois la consultation est acceptée (exemple la loi de juin 1966 augmentant les domaines où le Comité d'entreprise peut donner son avis). Mais la décision finale reste toujours entre les mains de l'employeur.

f) Ces propositions sont toutes marquées **d'une grande hostilité à l'égard du syndicalisme**, considéré comme trop contestataire. Les employeurs veulent bien à la rigueur, discuter avec un syndicat, à condition que celui-ci soit docile et de la « Maison » et que ses représentants ne soient pas trop documentés, aidés, et qu'ils ne puissent pas se former en dehors de l'entreprise.

g) Pour inciter les employeurs à s'engager sur la voie de l'intéressement et de la participation, la plupart des projets prévoient des exonérations fiscales souvent très importantes à leur profit. Finalement, c'est le contribuable qui paie une partie de la note.

h) Enfin, dernier point commun à tous les projets depuis 20 ans, ils ont tous échoué : non seulement à cause de l'hostilité des travailleurs et de leurs syndicats, mais tout simplement parce que le patronat français est tellement conservateur et rétrograde qu'il refuse toute innovation qui lui apporte des obligations nouvelles, même si c'est, en fin de compte, dans son intérêt. Le patron français est un monarque absolu qui ne regarde pas plus loin que le bout de son nez.

◆ **L'ESSENTIEL POUR LES SALARIES :**

a) **Avoir un salaire, un salaire simple où l'on y comprend quelque chose et un bon salaire.** Le moins possible de primes sur lesquelles les patrons jouent pour favoriser les uns au détriment des autres et asseoir ainsi leur autorité. Un salaire clair que l'on puisse calculer et vérifier sans difficulté.

Tous les systèmes proposés sont compliqués, extraordinairement compliqués. Il est difficile d'avoir des garanties sur la sincérité des calculs. Ces systèmes exigeraient un contrôle effectif de la part des travailleurs, qui mettrait nécessairement en cause certaines prérogatives patronales. Or c'est justement ce que les employeurs (même ceux qui acceptent la participation), veulent éviter. Il y a là une contradiction très importante.

b) On ne peut pas distinguer deux parts dans la rémunération du travail : le salaire et un supplément de rémunération qui, lui, modifierait la condition ouvrière. Celle-ci ne dépend pas seulement d'un meilleur salaire, mais du règlement des problèmes qui se posent dans l'entreprise, dans les rapports avec les patrons.

En effet notre contestation du capitalisme, ce n'est pas seulement le refus de voir que les profits deviennent la propriété d'une minorité. Le problème est beaucoup plus important, plus noble : **c'est celui de la liberté. C'est parce que l'entreprise que nous connaissons n'est pas démocratique, qu'elle opprime l'homme, qu'elle méprise sa dignité en le traitant comme un simple instrument de production.**

La participation est une tentative pour faire la part du feu en sauvegardant le pouvoir en abandonnant aux travailleurs les reliefs du festin.

La C.F.D.T. depuis des années lutte pour une société plus démocratique. Elle accepte et se reconnaît dans tout ce qui y contribue. Mais elle se refuse à dévoyer son action dans ce qui, malgré les apparences, a pour but de maintenir l'autorité absolue des employeurs et qui cherche en même temps à éliminer le syndicalisme.

Nous disons donc très nettement que nous attendons les prochaines propositions gouvernementales pour les apprécier objectivement, mais en tenant compte des buts qui sont ceux de la C.F.D.T.

Si ces propositions sur la participation conduisent à plus de justice dans l'entreprise, c'est-à-dire avant tout à une abolition ou à une diminution de l'autorité absolue du patron, alors nous les examinerons avec un esprit positif.

Par contre, si elles sont une tentative pour démobiliser les travailleurs de leur objectif de conquête du pouvoir, et de démocratie, nous les dénoncerons.

Les actuelles déclarations gouvernementales, de plus en plus molles au fur-et-à-mesure que l'on s'éloigne de mai, ne sont guère rassurantes à cet égard.

H. LESIRE-OGREL

« L'association capital-travail (une modalité de la participation), apparaît comme le prix médiocre, payé par le capitalisme libéral pour assurer sa survie... Un projet inquiétant par son idéologie, décevant par son contenu. Le texte n'apporte rien qui ne pourrait être créé sans lui, sinon des faveurs fiscales... Il ignore ou détruit des institutions qui ont fait réellement participer la classe ouvrière à la vie économique et sociale de la Nation. On eut voulu parvenir à une autre conclusion, et l'on voit s'écarter sans joie l'espoir d'une solution vraiment neuve au problème social. Mais des illusions n'ont jamais permis d'organiser la vie en Société. »

(Professeur Paul Durand -
Droit social 1952.)

UNE SECTION DEMARRE

NIORT - Nouvelles Galeries

242 salariés :

Juin 67 : aucun syndiqué

Mai 68 : 120 syndiqués

Octobre 68 : 156 syndiqués CFTD

TOUS NOS DÉLÉGUÉS ELUS

Michel et Waldemar, deux des responsables de la nouvelle section C.F.D.T. des N.G., racontent comment ça s'est passé.

W. : On ne savait pas ce qu'étaient les syndicats. Même on s'en méfiait, cela faisait vieux, poussiéreux. Dans le magasin, on ne parlait pas entre nous de ces problèmes : devant la direction, quand il y avait un coup dur, tout le monde se recroquevait.

M. : Tu te rends compte, hier une vendeuse a été licenciée. Alors avec les délégués, on est tous monté à la direction. Et celle-ci a calé. Quelle victoire ! Impensable avant. Et dans le magasin, les gens croient au syndicat.

W. : Quand les grèves de mai se sont étendues, ça a démarré ici comme un coup de canon. Un vendredi matin, on s'est retrouvé à quelques-uns en se disant : « Il faut faire quelque chose ». C'est alors qu'on a pensé au syndicat. La C.G.T., pas question. F.O. n'existe presque pas à Niort. La C.F.D.T., elle, avait distribué depuis un an une dizaine de tracts. On les lisait distraitement. Mais on s'en est souvenu ce jour-là et avec 2 camarades on est allé à l'Union départementale. Là, on a reçu un bon coup de main : 2 responsables sont venus faire un meeting immédiatement.

M. : C'était formidable : en quelques minutes, on a mis une pancarte « Fermé pour grève » et tout le magasin s'est vidé pour aller dans une réserve. Là, l'U.D. nous a dit pourquoi il fallait se battre et tout ce qu'un syndicat pouvait nous apporter. Et puis, les camarades nous ont laissés nous organiser sans intervenir. Un bureau provisoire a été créé, les cartes d'adhésion distribuées.

Le permanent de l'U.D. : Quand je suis revenu à l'U.D. les copains

m'ont dit : « Tu as fait combien d'adhésions ? ». Je leur ai dit : « Devinez ? ». — Vingt ? — Vous n'y êtes pas. — Le double ? — Toujours pas. — Cinquante ? — Non. — Quatre-vingt ? — C'est faible les gars. — Cent ? — Vous en avez quatre de trop : j'en ramène 96.

Il y en a eu d'autres les jours suivants.

W. : Pendant ce temps-là, nous, on préparait un cahier de revendications. Le soir, on a fait un meeting et deux filles, militantes C.F.D.T. des Nouvelles Galeries de Cholet, sont descendues à Niort pour nous aider. Tu parles, depuis des années qu'on n'avait pas eu de revendications, il y en avait des choses à dire.

M. : Ça n'a pas trainé, les frigos étaient pleins à craquer pour la vente du samedi et la direction voulait aboutir. On a établi une progression dans les revendications. Sur pas mal de points, on a eu satisfaction sur le champ, pour d'autres il fallait étudier. On les reprend peu à peu maintenant.

L.U.D. : Et pendant ce temps, les N.G. de Bressuire se syndiquaient. La contagion, quoi. On a maintenant une bonne petite équipe là-bas.

W. : Le bilan : une belle augmentation des salaires, la suppression des équivalences, le mois double en novembre. Plus de bricoles. Il y a quelques employés qui ne sont pas syndiqués, pourtant eux aussi, ils vont palper leurs tickets fin novembre. On leur dit que s'ils ne veulent pas être des pique-assiette, il faut venir.

M. : D'ailleurs, ici, ce n'est pas retombé après les vacances. On a fait presque 40 adhésions depuis fin juin. Et puis, lundi 7 octobre, pour tout le grand commerce niortais, suppression du roulement à la pause de midi. Tu te rends compte, cette révolution. C'est parce que nous on a posé cette revendication. Forcé de nous donner satisfaction, notre directeur a amené ses collègues à avoir les mêmes horaires.

W. : Oui, pour les filles du Prisunic, du Printemps, c'est grâce à nous que le roulement est supprimé. J'espère qu'elles vont s'en rendre compte. La section est décidée à les aider.

M. : Mais la grande victoire c'est qu'on se sent plus libres. Quand il y a un pépin dans le magasin, au lieu de laisser passer l'orage, on se serre les coudes. Il y a des gens qui portent l'insigne C.F.D.T. L'autre jour quelqu'un nous disait qu'un courtier, visitant un client, lui avait dit qu'il était syndiqué. Les camarades sont heureux de l'être.

W. : Faut dire qu'on a travaillé. Le conseil syndical a 25 membres et il se réunit régulièrement. Le 29 septembre, il y avait une journée de Formation de l'U.D. à Celle-sur-Belle. Sur 23 présents il y en avait 9 des N.G. On a échangé nos expériences avec de nouveaux adhérents de la chaussure et de la chimie. On se sent tous ensemble.

M. : Le 1er octobre, on a fait un meeting public avec un permanent de la Fédé. Un gros travail de propagande, mais la salle du cercle philharmonique était presque pleine et le lendemain 10 délégués, nouveaux élus, ont travaillé avec le permanent sur leurs responsabilités.

W. : Un réseau de collecteurs et en place, il est très dense. Le collectage est régulier. Nous allons démarrer un petit bulletin de section de 4 à 6 pages dactylographiées, reprenant l'édito du bulletin

fédéral plus des informations de la boîte. Ce qu'il faut, c'est tenir les adhérents en haleine et surtout élargir et accélérer la formation des nouveaux militants. On travaille cela avec la région. Dans un mois, il y a un week-end sur l'idéologie de la C.F.D.T. On y sera.

Nous : Alors, le bilan ?

W. : Finalement, on se sent différents. Le syndicat ce n'est pas vieux, puisque c'est nous. Heureusement qu'il y a eu mai, car on risquait de ne pas comprendre. Le syndicat c'est la défense des gars et il faut s'y accrocher. Mais elle dépasse Niort. Maintenant, ce qu'il faut faire, c'est prendre contact avec les autres sections N.G. qui sont à la C.F.D.T. Mettre en place une action syndicale dans toute la chaîne. Et puis, le syndicat ce n'est pas les N.G., c'est le Commerce de Niort. C'est aussi les Chambres de Métiers avec qui on vient d'avoir un contact et qui, avec nous, vont travailler avec l'U.D. Ce sont tous les travailleurs de la région que l'on ne connaissait pas et avec qui, quand on travaille à la C.F.D.T. on se sent fraternel.



Un contact U. D. - Syndicat National

(une expérience vécue que l'on peut réaliser partout)

▲ UN ISOLEMENT

Les sections départementales des syndicats nationaux sont souvent coupées des Unions départementales. « On ne les voit jamais à l'U.D., disent les uns, ils en restent à leurs problèmes professionnels et se tiennent à l'écart des tâches interprofessionnelles ».

« L'U.D., ça ne nous sert à rien. Nos affaires se règlent à Paris » disent les autres.

Et chacun étale ses griefs. Pour beaucoup d'U.D., les syndicats nationaux constituent de « petits » secteurs, alors qu'il y a tant à faire ailleurs... De plus, elles sont mal outillées (documentation) pour répondre aux questions (statuts particuliers, etc.). Un bon nombre d'adhérents des syndicats nationaux ont, de leur côté, du mal à comprendre que l'action syndicale, ce n'est pas la seule revendication dans la profession : **qu'il y a une dimension qui dépasse le métier** : la lutte pour l'emploi, le développement économique régional, la sécurité sociale. La présence dans des organismes, le devoir de faire passer les positions CFDT sur le plan local. De même, la région CFDT met à notre disposition toute la gamme de formation de base. Combien en profitent ?

Enfin les contacts entre membres de syndicats nationaux sont

difficiles, à cause de l'éloignement. Les discussions et l'information sur la politique générale de la CFDT sont, par suite plus rares. C'est au niveau des U.D. qu'elles peuvent se faire.

▲ UNE EXPERIENCE INTERESSANTE

Une expérience vient d'être faite : à l'occasion de son passage à Niort, LESIRE-OGREL avait été invité par la section locale du syndicat national des Chambres de Métiers. En fait, il se trouva en présence d'une salle bien garnie (40 personnes environ dont beaucoup de non syndiqués). Devant cette occasion, un coup de fil à l'U.D. permit l'arrivée immédiate d'un responsable de celle-ci.

Alors, un débat qui n'avait jamais pu avoir lieu s'engagea : puisqu'il y avait un contentieux, autant vider le sac. D'où, au départ, un dialogue assez tendu où chacun a fait part de ses griefs.

Cela permit de mieux cerner les responsabilités puis de travailler : Pour l'U.D. de constater qu'il y avait des militants potentiels, qu'une aide pouvait être apportée. Qu'un secteur peut être stratégiquement important, même s'il n'est pas nombreux. Pour les présents à la réunion, ce fut une véritable découverte : leur action pouvait, en fait, s'insérer dans celle de l'U.D. sur pas mal de points. Leur formation pouvait, en partie être assurée par elle. A l'inverse, certains pouvaient aider l'U.D. sur ce plan. Les grands problèmes de la vie économique et sociale du département, auxquels ils s'intéressaient, étaient en fait discutés à l'U.D. et ils l'ignoraient. Bien plus, sur certains points il y avait eu des désaccords entre eux et l'U.D. (formation professionnelle), mais jamais ils ne s'étaient réunis pour en discuter.

Alors des décisions ont été prises : d'abord la salle s'est syndiquée dans sa quasi-totalité. Ensuite une interruption de séance a permis aux participants de se réunir par groupes de localités pour désigner un représentant. Ceux-ci, ensemble, constituent le bureau départemental.

Une réunion de ce Bureau avec les responsables de l'U.D. a été décidée afin de mieux se connaître et de voir ce qu'il est possible de faire en commun. Une participation est prévue pour le prochain week-end de formation de la région, consacré à l'idéologie de la C.F.D.T. Un délégué viendra, peut-être, au prochain Congrès fédéral, conjointement avec les camarades du Commerce de Niort.

Lorsque, après plus de quatre heures de réunion (séance levée à 1 h 30 du matin), les participants se sont séparés, ils étaient contents du bon travail : ouverture des esprits, conscience de la nécessité d'un syndicalisme total et pas seulement professionnel, une équipe en place, un programme de travail.

Certes, tout n'est pas réglé, mais les choses ont avancé à Niort. Pourquoi n'en ferait-on pas autant ailleurs ?

QUAND TOUT EST FAUX

A défaut d'objectivité, la télévision nous a passé pendant quelques semaines des films historiques (La bataille de Marathon, Carthage, La guerre de Troie, etc...)

Peut-être avez-vous apprécié à sa juste valeur la réponse des professeurs d'histoire auxquels on demandait de rectifier les erreurs historiques de « La Bataille de Marathon ».

« Il n'y a rien à rectifier, tout est faux ».

« C'est un peu comme si on nous montrait Jeanne d'Arc avec les troupes de Vercingétorix passer à l'attaque de St-Hélène pour délivrer Napoléon ».

Cela pourrait nous amuser s'il n'en était pas ainsi chaque jour sans que personne ne soit là pour rectifier. C'est chaque jour que les actualités de l'O.R.T.F. nous présentent à peu près Jeanne d'Arc attaquant St-Hélène avec les troupes de Vercingétorix, et cela passe...

◆ PARFOIS NOUS SAVONS

Pour combattre ou rejeter le mensonge, il faut connaître la vérité.

Parfois cela nous arrive. Nous savons par exemple que dans le Nord, les Vosges, l'Alsace, les travailleurs se font licencier actuellement par centaine, mais l'O.R.T.F. n'en parle pas.

Nous savons que les décrets de 1959 comme ceux de 1967 sur l'intéressement sont restés lettres mortes, ne donnant ni pouvoir, ni pouvoir d'achat supplémentaire aux travailleurs, mais de Gaulle continue à prêcher que ces mêmes décrets seront un élément dynamique de la « participation ».

La revanche et la répression sont engagées dans les entreprises et à l'O.R.T.F. Les militants se font licencier sans aucun ménagement. Mais l'O.R.T.F. l'ignore.

Il y a les vérités dont on ne parle jamais et celles que l'on travestit :

C'est pour avoir réagi contre cette situation, pour avoir dit qu'ils en avaient assez d'être obligés d'affirmer chaque jour que le

ciel est bleu alors qu'il est gris, qu'une centaine de journalistes ont été sanctionnés.

Il a fallu qu'Eugène DESCAMPS profite des 2-3 minutes d'interview à l'issue de l'entrevue avec le Président du Conseil pour qu'on en parle à la télévision.

◆ LA VERITE NE PASSE PLUS

La vérité ne passe plus les antennes. Ce que les occupants russes sont en train d'imposer à la Tchécoslovaquie par la force des blindés, l'ETAT l'impose chez nous par la répression.

Les méthodes elles-mêmes se ressemblent.

En France, le Ministre de l'information et le directeur général de l'Office s'engagent à ce qu'il n'y ait pas de représailles, mais c'est tout aussitôt sans aucun scrupule que les journalistes sont licenciés.

En Tchécoslovaquie, BREJNEV donne l'accolade au camarade DUBJECK, quelques jours après il envoie les blindés.

◆ LE DROIT DE VOTE NE SUFFIT PAS

Cela fait belle lurette que nous ne sommes pas en démocratie. Le droit de vote ne suffit pas pour que la démocratie soit effective. Le signe de la démocratie n'est pas le fait de voter. Une véritable démocratie ne peut se contenter de quelques élections périodiques. Il faut un véritable dialogue permanent et public à tous les échelons de la vie sociale, économique et politique.

◆ VERITE ET LIBERTE

Pour nous, il n'y a pas de compromis possible. Voilà quelque chose qui caractérise bien la C.F.D.T.

Il n'y a pas de vérité bourgeoise, fasciste ou communiste. Quand la vérité est tronquée, c'est un mensonge. Il n'y a pas de liberté bourgeoise, communiste ou fasciste, quand la liberté est réprimée. c'est le retour à l'esclavage.

De quelques bords qu'ils soient, les régimes qui ne tolèrent pas la contestation, le dialogue et la libre expression ne sont que des dictatures parfois ouvertes, parfois larvées. La France est dans ce cas.

◆ LA TACHE LA PLUS URGENTE

Notre tâche la plus urgente, c'est d'en alerter largement les travailleurs, d'éveiller constamment leur esprit critique à partir de faits précis, de contrer à toute occasion par le dialogue public, le lavage de cerveau que nous subissons et d'organiser la réaction active et collective de tous ceux qui ne veulent plus subir cette oppression quotidienne du mensonge sur la vie publique des Français.

C'est une priorité pour la Confédération Française Démocratique du Travail d'être à la pointe de ce combat.

Alfred KRUMNOW